

**INVENTAIRE DES PLANTES MENACÉES OU VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES ET DES PRINCIPAUX GROUPEMENTS VÉGÉTAUX
DU BOISÉ DE CHÂTEAUGUAY¹**

par André Sabourin, consultant en botanique

Rapport final préparé pour Héritage Saint-Bernard

Septembre 2008

¹ Certaines parties du rapport ont été masquées afin de protéger les espèces vulnérables.

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Le boisé à l'étude, dit le boisé de Châteauguay, est situé à l'ouest de la ville de Châteauguay (MRC Roussillon), de part et d'autre de la route 132 (boulevard René-Lévesque), entre les limites de la ville de Léry (au nord et à l'ouest), le Centre écologique Fernand-Seguin (au sud), le boulevard Brisebois et l'avenue Bourdon (à l'est).

Le but de l'inventaire était de localiser et caractériser les principaux groupements végétaux et, surtout, les plantes vasculaires menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec. Celles-ci devaient faire partie des listes officielles du gouvernement du Québec. Elles sont identifiées, dans les résultats, par leurs noms français et latins, dénombrées avec leur population estimée, de même que leurs aires de localisation et de dispersion. Les habitats et groupements végétaux dans lesquels elles se trouvent sont caractérisés avec les principales espèces de plantes dominantes.

Les positions géographiques précises ont été prises au GPS par Philippe Geoffrion, qui m'a aussi guidé lors de cet inventaire. L'inventaire printanier a été réalisé sur le terrain les 16 et 17 juin 2008 et l'inventaire estival le fut les 11 et 12 août suivants. Les noms français des plantes sont surtout tirés de Marie-Victorin (1997) et du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (2008), aussi nommé CDPNQ. Les noms latins ne seront pas répétés, sauf exceptions.

De plus, certaines espèces de plantes d'intérêt et quelques phénomènes d'intérêt écologique, géologique ou géomorphologique, sont brièvement mentionnés.

Une qualification des groupements végétaux ou habitats floristiques les plus intéressants est ensuite présentée. Elle est basée sur la qualité des occurrences de plantes rares et par le fait même de leur viabilité, mais aussi sur la diversité floristique.

RÉSULTATS

Les plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

Ces espèces de plantes en situation précaire sont tirées des listes officielles du Gouvernement du Québec (2005) et du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (2008). Elles sont présentées par ordre alphabétique de leur nom latin, avec leur statut au Québec et leur rang de priorité pour la conservation (S1, S2, S3), en ordre décroissant de priorité (CDPNQ, 2008), une espèce ayant la cote S1 étant beaucoup plus rare que celle ayant la cote S3.

Douze espèces de plantes en situation précaire ont été inventoriées en 2008 sur ce site; onze sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et une est désignée vulnérable (CDPNQ, 2008).

1. l'érable noir (*Acer nigrum*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre a été localisé à un endroit situé [REDACTED], dispersés sur environ 50 x 10 m, ont été identifiés [REDACTED]

Cinq points de localisation ont été pris par Philippe Geoffrion, sur son GPS.

2. l'aigremoine pubescente (*Agrimonia pubescens*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1

Cette plante herbacée a été inventoriée à deux endroits. Environ 50 individus de cette aigremoine y ont été observés sur environ 30 x 3 m. Par ailleurs, un individu a été noté [REDACTED]

[REDACTED] Cette espèce est très rare au Québec, avec très peu d'occurrences et toutes dans la région de Montréal; Châteauguay serait seulement la cinquième (CDPNQ, 2008).

Deux points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

3. l'ail des bois (*Allium tricoccum*): désigné vulnérable à la cueillette commerciale; S3

Cette plante herbacée se trouve [REDACTED] On y a dénombré 10 hampes en boutons floraux mais la population, dispersée sur environ 5 x 5 m, est estimée à 50 à 100 individus (les feuilles étant disparues lors de notre passage). L'ail des bois s'y trouve dans une érablière à érable à sucre, ostryer de Virginie et caryer ovale (*Carya ovata*).

Il s'agit du seul point de localisation pris sur le GPS de Philippe.

4. la cardamine laciniée (*Cardamine concatenata*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S3

Cette plante herbacée est une géophyte printanière qui disparaît en juin et qui n'était pas visible lors de notre passage, sauf si on cherchait les rhizomes. Philippe l'avait observé en mai, l'a relocalisée au GPS et j'ai pu valider l'occurrence en trouvant des rhizomes. Trois points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

5. le carex porte-tête (*Carex cephalophora*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette plante herbacée a été observée occasionnellement du côté [redacted]. C'est le cas notamment à l'orée et dans le boisé [redacted], où une centaine de touffes s'y trouvent dispersées en deux colonies, [redacted]. Un individu a aussi été observé à l'ouest de la propriété [redacted] dans le même type d'habitat mais dont le sous-bois y est beaucoup plus perturbé et dégradé. Deux points de localisation ont été pris sur son GPS, par Philippe.

6. le carex faux-rubanier (*Carex sparganioides*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S2

Cette autre carex est aussi occasionnel mais dans presque tout le territoire à l'étude. Il a été trouvé le plus souvent [redacted]. j'ai noté 15 touffes dispersées du côté ouest de la propriété de [redacted], 5 touffes dispersées sur 1 x 0,5 m sur la propriété de [redacted], 1 touffe à l'ouest de la propriété [redacted], environ 40 touffes dispersées sur 40 x 2 m sur la propriété [redacted], et environ 40 touffes sur 10 x 2 m à l'est de [redacted]. [redacted], on l'a observé près de l'extrémité de [redacted] (5 touffes sur 1 x 0,5 m, avec le carex porte-tête) et ailleurs sur la [redacted] (10 touffes sur 10 x 2 m); enfin, 1 touffe se trouve à la limite [redacted]. Neuf points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS.

7. le caryer ovale (*Carya ovata*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre est fréquent sur tout le territoire à l'étude, surtout en milieu boisé. Il est même parfois dominant ou co-dominant avec d'autres essences forestières arborescentes dans l'érablière à caryer (voir les cartes). En tout, 220 points de localisation ont été pris par Philippe, sur son GPS, ce qui fait de cette espèce une plante commune dans le boisé de Châteauguay.

8. le micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre a été localisé sur la propriété [redacted]. Deux individus, un adulte (arbre) et un juvénile, ont été inventoriés dans [redacted]. Il s'agit du seul point de localisation observé et pris au GPS.

9. l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1

Cet arbuste ou petit arbre occupe des [REDACTED]. Il recherche les terrains calcaires ouverts, à substrat rocheux peu profonds ou affleurant. Il a été localisé dans les secteurs [REDACTED]

[REDACTED], j'ai noté au moins 80 individus dans les friches mais les concentrations se trouvent surtout sur [REDACTED] cependant, Philippe Geoffrion estime la population à environ 150 individus, en ajoutant ses observations du mois de mai. À [REDACTED], une petite clairière à aubépines (*Crataegus* spp.) et nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) de la propriété [REDACTED] abrite 7 individus dispersés sur 20 x 15 m; la grande arbustaie à nerprun cathartique et chèvrefeuille (*Lonicera cf. tatarica*) [REDACTED] abrite 16 individus dispersés sur 200 x 100 m; la propriété [REDACTED] abrite au moins 30 individus [REDACTED], et 1 individu [REDACTED]

Soixante dix-neuf points de localisation ont été positionnés au GPS. La fréquence de cette espèce dans le boisé de Châteauguay et le fait qu'elle soit très rare au Québec, avec trois occurrences connues seulement et limitées à cette même région (CDPNQ, 2008), en font l'espèce la plus importante du site.

10. l'aubépine suborbiculaire (*Crataegus suborbiculata*): susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; S1S2

Cet arbuste ou petit arbre recherche les mêmes habitats ouverts, rocheux et calcaires que l'aubépine ergot-de-coq, mais il est moins fréquent au boisé de Châteauguay. On l'a localisé surtout à [REDACTED], avec 15 individus [REDACTED]

Trois colonies ont aussi été découvertes à l'ouest du boulevard, soit 17 individus au sud de la propriété de Coronet Dev. Inc., au bord d'un sentier arbustif et près de [REDACTED] 4 individus [REDACTED] et 2 individus dans [REDACTED]

Huit points de localisation ont été pris au GPS.

11. le noyer cendré (*Juglans cinerea*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbre est occasionnel à fréquent sur tout le territoire à l'étude, que ce soit en milieu ouvert ou boisé. Il est cependant plus fréquent à [REDACTED] puisque c'est un arbre intolérant à l'ombre (Farrar, 1995); en milieu boisé, il est mature et doit avoir poussé en clairière avant la forestation.

Un groupement notablé par la concentration de plusieurs individus se trouve près [REDACTED]

De façon générale, l'état de santé des individus observés est très bon, malgré que l'espèce soit menacée par une maladie mortelle causée par un champignon formant un chancre, le *Sirococcus clavigignenti-juglandacearum* (Farrar, 1995); le noyer cendré, bien que non rare au Québec, est en net déclin, ce qui explique son statut.

Cent cinq points de localisation ont été pris par Philippe sur son GPS, ce qui en fait une espèce fréquente dans ce boisé.

12. le staphylier trifolié (*Staphylea trifolia*): susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; S3

Cet arbuste a été noté à l'extrémité [REDACTED]

Environ 150 individus ont été dénombrés, sur 30 x 30 m, [REDACTED]

Le sous-bois y est passablement dégradé et envahi surtout par le chèvrefeuille de Tartarie, un arbuste introduit et échappé de culture. C'est d'ailleurs aussi le cas assez souvent sur le territoire boisé.

C'est le seul point de localisation noté et pris au GPS.

Autres plantes et phénomènes d'intérêt

Deux espèces de **plantes herbacées d'intérêt**, qui ont déjà été considérées rares et en situation précaire au Québec, ont aussi été observées dans le boisé de Châteauguay en 2008.

le carex de Hitchcock (*Carex hitchcockiana*): ce carex se trouvait sur la liste des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de 2002 (Labrecque et Lavoie, 2002); cependant, il ne figure plus sur la liste de 2008 (CDPNQ, 2008). Il a été localisé [REDACTED]

l'hackélie de Virginie (*Hackelia virginiana*): cette plante fréquente les sentiers et leurs bordures, où ses fruits munis de crochets peuvent s'accrocher aux animaux. Elle était considérée rare en 1992 (Lavoie, 1992) mais non plus par la suite. Elle a été [REDACTED]

Sept autres **plantes herbacées d'intérêt** ont été observées, mais non localisées précisément sur le site à l'étude. Ce sont des espèces qui ne sont pas rares au Québec mais qui sont sujettes à une certaine cueillette dans le but d'en faire le commerce. Ainsi, en 2005 (Gouvernement du Québec, 2005), elles ont été désignées vulnérables à la cueillette commerciale. Ce sont:

- l'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*): cette fougère, ornementale et médicinale, est relativement rare sur ce site, dans les érablières à caryers
- l'asaret gingembre (*Asarum canadense*): le rhizome de cette plante est recherché; il est rare dans le même habitat
- la cardamine carcajou (*Cardamine diphylla*): recherchée aussi pour ses rhizomes; elle est occasionnelle dans le même type d'habitat
- la matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*): les jeunes pousses (têtes-de-violon) de cette fougère sont consommées par les humains au printemps; elle est occasionnelle dans les milieux humides
- la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*): ce sont les rhizomes qui sont cueillis parfois, pour leurs valeurs médicinales; elle est occasionnelle dans les érablières à caryer
- le trille blanc (*Trillium grandiflorum*): on la vend parfois pour la qualité ornementale de sa fleur; elle est fréquente à abondante dans le même habitat
- l'uvulaire grande-fleur (*Uvularia grandiflora*): également de valeur ornementale, cette plante est relativement rare dans le même habitat.

Quelques **phénomènes écologiques, géomorphologiques ou géologiques d'intérêt** sont à signaler sur le site. Les **milieux humides** sont rares sur le territoire à l'étude. On en a observé quatre ayant une certaine importance ou superficie. Le premier se trouve au centre-ouest de la propriété du Ministère des Transports; il s'agit d'une frênaie à frêne noir (*Fraxinus nigra*), érable argenté (*Acer saccharinum*), frêne blanc (*Fraxinus americana*), orme d'Amérique (*Ulmus americana*), frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*) et caryer ovale (*Carya ovata*); sa superficie est d'au moins 50 x 30 m. Le deuxième est situé dans le secteur ouest de la propriété Coronet Dev. Inc.; il s'agit d'une peupleraie à peuplier deltoïde (*Populus deltoides*), frênes (*Fraxinus* spp.), cornouiller stolonifère (*Cornus stolonifera*) et orme d'Amérique, le tout sur environ 50 x 20 m. Le troisième est un étang artificiel mesurant 15 x 10 m, au centre de la propriété de Michel Bolduc. Le quatrième consiste en des baissières ou petites dépressions dispersées dans l'arbustaie arborée du coin nord-ouest de la propriété du ministère des Transports; l'espèce dominante y est le frêne rouge.

Un **esker**, relativement mince et peu élevé, sur lequel se trouve un sentier de raquette, traverse les propriétés de Louise Morand et Réal Bourdon.

Des **affleurements calcaires** avec des sols très minces ou nuls sont à l'origine des clairières plus ou moins grandes des propriétés de Michel Bolduc (au nord-ouest) et du Ministère des Transports (coin au centre-ouest); ces clairières sont surtout arbustives puisque les arbres ont de la difficulté à s'implanter sur des sols très minces. Ce type d'habitat est relativement rare au Québec.

QUALIFICATION DES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX

Les inventaires des 16 et 17 juin et des 11 et 12 août 2008 donnent un aperçu préliminaire de la qualité respective des principaux groupements végétaux. Voici donc un classement qualificatif sur ce sujet, avec la présentation des quatre groupements végétaux les plus intéressants, en se basant sur les plantes rares observées.

Pour produire cette qualification, je me suis basé sur les critères suivants:

- les plantes rares qui ont le rang de priorité pour la conservation le plus haut (S1), notamment par la présence de l'aubépine ergot-de-coq, dont la répartition est limitée au Québec à la région de Châteauguay-Léry-Beauharnois (Labrecque et Lavoie, 2002)
- les espèces de plantes rares présentant les plus grands nombres d'individus
- les groupements végétaux abritant le plus grand nombre d'espèces rares
- les groupements végétaux présentant une bonne diversité floristique estimée en nombre d'espèces
- les groupements végétaux les plus intègres et les moins perturbés ou dégradés par des plantes introduites envahissantes.

1. la grande friche de l'est

Ce groupement de milieu ouvert occupe les secteurs orientaux

On y a observé:

- environ 150 individus de l'aubépine ergot-de-coq, un espèce très rare au Québec et cotée S1
- au moins 15 individus de l'aubépine suborbiculaire, un espèce cotée S1S2
- la plus grande concentration sur le site à l'étude de noyers cendrés, probablement une centaine d'individus
- la présence de 4 espèces de plantes rares; aux trois déjà nommées s'ajoute le caryer ovale
- ce secteur abrite probablement la flore la plus diversifiée en espèces du territoire à l'étude.

– **la clairière du centre-ouest de la propriété** [REDACTED]

Cet habitat est situé dans le coin de forme triangulaire, [REDACTED] Il s'agit d'une arbustaie arborée semi ouverte à ouverte.

On y a observé:

- 30 individus environ de l'aubépine ergot-de-coq, une espèce cotée S1
- 20 individus de caryer ovale, 4 de noyer cendré et une dizaine d'hackélie de Virginie, une plante d'intérêt
- un habitat relativement rare au Québec, soit un milieu semi ouvert à ouvert sur sols très minces sur roc calcaire
- une flore diversifiée
- des milieux humides dispersés un peu partout et formant une sorte de mosaïque où milieux humides et milieux terrestres alternent.

3. la clairière au nord-ouest de [REDACTED]

Cette grande arbustaie dense est traversée par des sentiers. Malheureusement, sa qualité est affaiblie par l'envahissement d'arbustes introduits, comme le nerprun cathartique et le chèvrefeuille de Tartarie.

On y a observé:

- 20 individus environ de l'aubépine ergot-de-coq, une espèce cotée S1
- la présence de l'aigremoine pubescente, une plante très rare (S1) au Québec et limitée à la région de Montréal
- la présence du caryer ovale
- des sols minces sur roc calcaire avec quelques affleurements
- une flore moyennement diversifiée.

le coteau calcaire au sud de [REDACTED]

Cet habitat est localisé [REDACTED]. Il est très rocheux et pierreux, calcaire, forme un petit coteau et est couvert par une érablière (70 ans) à érable à sucre, tilleul d'Amérique, ostryer de Virginie et caryer cordiforme.

On y a observé:

- 1 individu de l'aubépine ergot-de-coq, une espèce cotée S1
- le seul site où il y a de l'érable noir et du micocoulier occidental
- la présence de 5 espèces de plantes rares, toutes arborescentes: les trois espèces déjà citées et aussi le caryer ovale et le noyer cendré
- une flore diversifiée avec notamment des plantes d'intérêt telles que la cardamine carcajou, le trille blanc et le carex de Hitchcock, qui a déjà été considéré susceptible d'être désigné.

RECOMMANDATIONS

- l'ordre de priorité du classement de qualification des sites n'est pas absolu et est laissé au libre choix des décideurs
- le boisé de Châteauguay, avec ses **12 espèces de plantes rares et en situation précaire**, dont **2 espèces très rares (S1)** et 7 espèces d'arbres ou d'arbustes, est ainsi un site très riche en biodiversité floristique de la grande région de Montréal et même du Québec
- la **fréquence de l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli*)**, une espèce limitée au Québec à la région de Châteauguay, Léry, Kahnawake et Maple-Grove, rend la conservation de cette espèce prioritaire et d'une importance nationale
- le boisé de Châteauguay et plus particulièrement les arbustales des clairières, [REDACTED] sont envahis par le chèvrefeuille de Tartarie, un arbuste exotique (*Lonicera cf. tatarica*); si ces sites sont voués à la conservation, il est recommandé de limiter l'expansion de cette espèce par des coupes selectives. La même recommandation s'applique au nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) dans les arbustales
- le boisé de Châteauguay-Léry étant l'un des 31 boisés d'intérêt métropolitain du projet de règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal, sa préservation par des mesures de protection est recommandée.

RÉFÉRENCES

Farrar, J. L. 1995. Les arbres du Canada. Fides et le Service canadien des forêts, Saint-Laurent et Ottawa. 502 pages.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages.

Gouvernement du Québec. 2005. Plan gouvernemental sur la diversité biologique: le ministre Mulcair annonce la désignation de 25 espèces floristiques menacées ou vulnérables et de 30 de leurs habitats. Communiqué de presse du 17 août 2005. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 5 pages.

Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200 pages.

Lavoie, G. 1992. Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement du Québec, Québec. 180 pages.